



Reims, mercredi 25 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05109

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation**Canal des Ardennes****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 26/08/2021 à 08:00o **Canal des Ardennes**

entre les pk 20,400 (aval de l'écluse n°6 de Givry) et pk 20,420 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'un obstacle à la navigation situé à l'aval de l'écluse n°6 de Givry, signalé par une bouée. Ils sont invités à naviguer avec prudence dans la traversée de cette zone, à ne pas serrer la rive gauche et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Michel CARDOT